



Paris, le 2 avril 2020

LES ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS SE MOBILISENT POUR CREER LES MODALITES D'UNE REPRISE PROGRESSIVE DE CHANTIERS DANS DES CONDITIONS SANITAIRES QUI PROTEGENT LES EMPLOYEURS ET LES SALARIES

Pour les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics, face à la soudaineté et à l'ampleur exceptionnelle de la crise sanitaire actuelle, la protection des salariés est une priorité absolue.

La reprise progressive consacrée aux activités essentielles puis à l'ensemble des activités en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des particularités locales, nécessite des conditions sécurisées tant à l'égard des entreprises que des salariés pour assurer leur sécurité, leur santé et leur intégrité.

Dans cet esprit, les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics ont décidé d'élaborer en lien avec l'OPP-BTP, un guide détaillant les conditions sanitaires satisfaisantes et les procédures précises à adopter, notamment dans le cadre du dialogue social, pour garantir la santé et la sécurité des salariés et des employeurs, pour leur permettre une reprise progressive de l'activité et rétablir la confiance.

Dans ce cadre, les organisations professionnelles du Bâtiment et des Travaux Publics recommandent aux entreprises que les apprentis n'interviennent pas sur les chantiers et ateliers. De même, il est recommandé qu'une attention particulière soit portée aux salariés les plus fragiles et notamment ceux en affection de longue durée.

Ce guide validé par le ministère du Travail et le ministère des Solidarités et de la Santé sera diffusé dans toutes les entreprises de toutes tailles du bâtiment et des travaux publics.

Service de Presse de la CAPEB :

Isabelle Planchais - 01 53 60 50 81 et 06 08 56 78 06 - i.planchais@capeb.fr

Service de Presse de la FFB :

Anaïk CUCHEVAL - 01 40 69 51 39 - cuchevala@national.ffbatiment.fr

Service de Presse de la Fntp :

Sophie Cahen – 07 84 17 75 93 - cahens@fntp.fr

Service de Presse de la FSCOP – BTP :

Thomas GALLIER - Tél. : 01.55.65.12.20 - t.gallier@scopbtp.org